

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 46

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Après F. Rouge

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement } Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.

Compte de chèques postaux **II. 1160**

Annonces } 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LO
VILHIO
DÊVESÀ

PE L'HEPETAU

NOT parà, on pào pas dere que lè màidzo de noutron temps ne sant pas asse suti que la vilhie Caton que savài fère dâi z'ão de dzenelhie. Vo fant de cliào z'opèrachon, quemet diant, à sè demàndâ quemet cein sè pào. Vo tsapliant on brè, onna tsamba, la tîta mîmameint et vo z'ein mettant onn'otra à la pllièce. Vo doutant la veintraille et vo ludzant po la reimpllièci dâi bouf de modze, de tchîvra, de caïon. Vo dio que l'è epouairò cein que pouant fère cliào tsapliâ-z'ou qu'on l'ão baille on couti et onna raïsse. Quand coo que sâi, lâi doitant tot cein que l'è berboû, quemet on fâ ài pere et pu vo z'îte remé bon po quizeinze an. Ein avâi ion de cliào pouro bouzet que, ma fâi, lo màidzo l'avâi faliu lo dèpelhî quemet onna dzenelhie qu'on vâo medzi: Lâi avant copâ lè dou bré, tsapliâ lè tsambe, vouchî lo pétro, doutâ on bocon de cervalle. Quand lo chirurgien l'a de à son commi de reprendre lo pouro coo, lo commi lâi fâ dinse:

— Vâi mà, monsu, quinna maîti mè faut-te portâ dein lo lhî?

L'autr'hî l'étant trâi de cliào tsapliottâ que dèvesâvant einseimbllo pè l'hèpetau. L'avant ti l'ão bon meimbro s'on vâo, mà ion l'avâi ètâ àovè dein la tîta, on outro dein l'estoma. Lo traisièmo vegnâi de lâi passâ et de rarrèvâ dâo pâilo de dèpiatâdzo. Cliào trâi compagnon dèvesâvant de cein que l'ão z'ètâi arrevâ. Po lè dou premî, n'ètâi pas novî, po cein que l'avant dza ètâ tsapliottâ quaque coup. Lo derrâi, li, cein lâi ètâi oncora jamé arrevâ et l'accutâve quemet ào prîdzo.

Lo premi desâi :

— Oi, fant dâi merâclio, cliào màidzo. Mâ cein que vo bourle, l'è que l'âobliant adî oquie dedein no quand vo tsapliant. Dinse mè, m'a faliu mè râovri la tîta. Lo màidzo lâi avâi âobliâ dâi pucheinte z'ètenaille! Cein vo baille bin dâi couseu quand faut lâi repassâ.

— Et mè, fasâi l'autro, m'a faliu mè râovrî assebin : lo chirurgien m'avâi âobliâ dein l'estoma on panaman gros quemet on linsu.

Lo traisièmo sè demàndâve cein qu'on avâi bin pu lâi âobliâ dein son veintro à li, quand tot d'on coup lo màidzo eintre dein lo pâilo. Fasâi ètat de tsertî oquie que pouâve pas trovâ. Po fini, fâ dinse ài camerardo:

— Dite vâi ! Sé pas dein lo mondo iò l'è pu betâ mon tsapî et mon mantî!...

Lo traisièmo malâdo n'a pas pu mè ein oure. L'a latsî! (Il s'est évanoui).

Marc à Louis.

Au café. — Tu connais le Monsieur à lunettes qui boit sa chope ?

— Mais oui, c'est le correspondant du « Pays ».

— Ah ! c'est ce raseur !

— Pour sûr, on le surnomme le « bassin du Léman ».

L'INEGALITE DES SEXES

SUR la place St-François, l'ami Paul Gougenard m'accrocha l'autre jour par un bouton de mon pardessus et m'entraîna bon gré mal gré au café Central en m'assurant qu'il avait à me narrer l'histoire d'une injustice singulièrement criante. Gougenard étant un homme fort sérieux et possédant en plus la prestance d'un colonel en pleine floraison, je l'accompagnai sans trop de résistance. A peine installés dans une niche du restaurant, en face d'un verre évocateur, mon ami Paul se dégonfla tout d'une traite, presque comme la grenouille qui voulut imiter le bœuf, et me conta ce qui suit :

— Tu ne saurais imaginer ce qui m'est arrivé au Palace Miramare à Genève par la température accablante du mois de juin dernier, le mois le plus chaud de l'année ? Un ami de jeunesse, Ulysse Corthésy, qui a gagné un gros million au Brésil, m'avait très aimablement invité à dîner au Palace Miramare, un jour que j'avais dû me rendre à Genève pour participer à un ensevelissement. Corthésy est au demeurant l'homme le plus sobre et le plus modeste que je connaisse, malgré sa fortune joliment rondelette. Cependant, de temps à autre, il lui prend envie, dit-il, de se hausser au diapason de nos mœurs. Il appelle cela assez peu respectueusement « sacrifier à nos préjugés, vraie monnaie de singes ». Et vu que, m'assurait-il, je fus toujours pour lui un excellent copain, il crut me faire plaisir en me conduisant au Palace Miramare, au milieu d'un monde tout ce qu'il y a de plus cosmopolite. En passant devant une somptueuse galerie séparée de la salle à manger par une immense porte vitrée, je m'arrêtai un instant pour y contempler une brillante société, une noce internationale, peut-être même paneuro-pique, en train de faire honneur à un repas de gala. Le buste des dames, devant et derrière, rappelait, sauf la couleur, l'état des négresses avant que celles-ci se fussent chamarrées des passermenteries de notre civilisation. En mon for intérieur, j'eus soudainement l'intuition qu'il y a certainement du vrai dans le vieil adage qui veut que les extrêmes se touchent, le nu chez les sauvages et le nu chez les hypercivilisés se ressemblent étrangement. Une étroite bandelette sur les épaules soutenait une ombre de corsage. Je poussai du coude Ulysse Corthésy qui dut convenir pour une fois que ces « vieilles truffes » — ce furent ses propres termes — étaient sûrement franches de préjugés et que par la température équatoriale de ce jour orange, c'était un exemple à suivre. Nous choisîmes une petite table à deux couverts cachée derrière une colonne de marbre et, comme je transpirais ferme sous mon lourd habit de cérémonie, mon ami m'encouragea vivement à enlever ma redingote sans plus de façons. Je ne me le fis pas dire deux fois, mais, à peine allégé et assis, je vis un garçon d'hôtel s'approcher d'un pas accéléré et me dire hors d'haleine :

— Monsieur, je suis bien fâché de devoir vous faire remarquer qu'il n'est pas permis d'enlever ici son habit.

— Et chez ces dames, là à côté ? fis-je profondément vexé, c'est bien pire, puisque aucune

chemise ne cache les bras et le haut du corps. Moi, convenez-en, je suis vêtu de linge tout propre. Puis, lui dis-je à l'oreille, si je ne suis pas parfumé, j'ai au moins pris un bain ce matin-même.

Rien n'y fit, il fallut se plier à la consigne et endosser à nouveau ma trop chaude redingote. Cet incident m'aurait fait perdre l'appétit si, heureusement, un Pommard velouté n'eût un peu calmé ma colère.

En se rendant après le dîner à la rotonde de l'hôtel, le rendez-vous des amateurs de moka, je fis signe au maître d'hôtel de nous suivre dans un coin du vestibule où je lui posai la question suivante :

— Eh bien, indiquez-moi, je vous prie, les raisons pour lesquelles vous ne placez pas les deux sexes sur le même pied ? L'argent n'ayant pas de couleur, vous ne pouvez raisonnablement refuser aux uns ce que vous accordez libéralement aux autres.

— Mais, parce que ce n'est pas possible ! Les messieurs ne s'habillent pas comme les dames.

— Allons donc, je ne parle pas des jupes, mais simplement de la nudité du buste.

Le maître d'hôtel se bornant à hausser les épaules et à esquisser un sourire de commande, nous le priâmes de nous conduire chez le directeur de l'hôtel, M. Hautdecoeur. Rapidement mis au courant de l'incident, le directeur crut de bon ton de nous déclarer assez froidement :

— Une maison qui se respecte ne tolère pas que l'on mange en bras de chemise !

— Mais, monsieur, répartis-je amusé, cela eût-il été plus convenable d'enlever ma chemise tout à fait ? Avec mon gilet, j'aurais été évidemment encore plus habillé que les dames de la galerie.

— Non, cela non plus n'est pas permis, répondit-il toujours plus sèchement.

— Bien, mais alors, pourquoi les dames peuvent-elles apparaître en un déshabillé de négresse ? fit Ulysse Corthésy, intrigué par la logique de l'hôtelier.

— Mais, parce que c'est leur costume !

— Alors, la prochaine fois, je viendrai en costume de bain.

— On ne vous recevra pas, parce que ce n'est pas un costume admis dans le monde chic.

Après cette répartie débitée d'un ton toujours plus rogue, nous vîmes bien qu'il n'y avait plus rien à faire, puisque nous autres hommes, nous n'avons, dans le monde « chic », pas les mêmes droits que les femmes. Corthésy me prit par le bras et m'emmena à la rotonde en me disant entre deux éclats de rire :

— N'ai-je pas raison de répéter que vos préjugés et votre logique, à vous gens civilisés, sont une monnaie de singes ? Oser montrer que l'on est vêtu d'un gilet fort honnête et d'une chemise blanche parfaitement propre, est un vrai scandale qui met en émoi tout le personnel d'un Palace, tandis que, dans le même lieu, avoir le torse presque nu que celui d'un boxeur, est du meilleur ton ! Je ne me mêle pas d'interdire aux dames, en mal de « Nature », d'imiter les négresses d'il y a cent ans, mais alors, qu'elles ne considèrent pas comme un rustre un brave homme asthmatique qui, par une chaleur torride, tient à se donner un peu d'air en enlevant son